



DSM

---

## SYMPOSIUM REGIONAL SUR LA STABILITE FINANCIERE

### *MOT D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE WALI*

Rabat, le 12 décembre 2017

Centre de Formation Professionnelle de Bank Al-Maghrib

---

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans les locaux de ce centre de formation de Bank Al-Maghrib à Rabat, dans le cadre de ce symposium régional sur la stabilité financière.

Au nom des membres du Comité marocain de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques ici présents à mes côtés, je remercie l'ensemble des participants et intervenants pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette rencontre. Je tiens, également, à souhaiter la bienvenue à nos invités venant des différents pays de l'Afrique, en leur exprimant toute ma gratitude pour avoir répondu favorablement à notre invitation et pour certains d'avoir accepté de partager leurs expériences dans le cadre des panels prévus lors ce symposium. Mes vifs remerciements vont, en particulier, à Monsieur RAMESWURLALL BASANT ROI, Gouverneur de la Banque Centrale de l'Ile Maurice, de nous avoir honoré par sa présence.

Je remercie aussi les différents représentants du secteur financier marocain ainsi que les éminents experts du Financial Stability Board, de la Banque Mondiale et de l'Association Internationale des Organismes de Contrôle de l'Assurance. Votre contribution tout au long de cette journée nous apportera, sans l'ombre d'un doute, les enseignements et les éclaircissements nécessaires pour entreprendre des actions efficaces de nature à améliorer et renforcer le cadre de stabilité financière au sein de nos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs,

Depuis l'avènement de la dernière crise financière internationale, les questions relatives à la stabilité financière et à la surveillance macroprudentielle ont été placées au cœur des préoccupations des autorités financières de nos pays.

Dans ce contexte, aussi bien les banques centrales que les autres autorités financières africaines ont engagé des chantiers structurants visant à étendre leurs prérogatives pour y intégrer la

mission de contribution à la stabilité financière et à mettre en place une politique macroprudentielle basée sur un système de gouvernance et des dispositifs de gestion des risques systémiques adaptés à leurs contextes économique et politique.

Au Maroc, soucieux de renforcer et de consolider la résilience de notre système financier, la Banque Centrale, l'ACAPS, l'AMMC et le MEF ont mené depuis maintenant plus de 5 ans un travail de fond pour mettre en œuvre, de manière coordonnée et concertée, les bases d'une surveillance macroprudentielle, reposant sur un dispositif institutionnel, légal, analytique et opérationnel visant à identifier et réguler les risques systémiques et gérer les crises éventuelles.

Mesdames et Messieurs,

A l'heure actuelle, l'environnement interne et externe du système financier africain connaît des évolutions importantes qui imposent aussi bien aux régulateurs qu'aux établissements financiers de s'adapter pour faire face à l'émergence de nouveaux risques. Ces évolutions concernent principalement :

- l'impact de la transformation numérique et des innovations technologiques sur la sphère financière (crowdfunding, mobile banking, technologies de blockchain « monnaie virtuelle », etc.). Avec la digitalisation accrue des services financiers qui favorise par ailleurs l'inclusion financière, le risque de recrudescence des cyberattaques ciblant le secteur financier devient de plus en plus critique et devrait être, en conséquence, pris en charge ;
- les politiques de renforcement de l'intégration économique et financière en Afrique qui ont favorisé l'expansion des activités transfrontières de plusieurs institutions financières africaines. Cette expansion n'est pas sans risques sur la stabilité financière au vu des menaces de contagion transfrontière.

Durant cette journée, vous allez débattre autour de thématiques très importantes en lien avec ces évolutions. Lors de la première session, vous allez échanger avec Monsieur Aktas, membre du secrétariat du Conseil de Stabilité Financière, sur les récentes activités du FSB. Un focus sera également porté sur les principales problématiques de stabilité financière dans les pays d'Afrique subsaharienne et de la région MENA<sup>1</sup>.

La deuxième session consacrée au cadre institutionnel, légal et de coordination en matière de stabilité financière sera marquée par la présentation des expériences du Maroc, de l'Égypte, de la BCEAO et du Rwanda qui ont adopté différents modèles d'organisation. A cet égard, permettez-moi d'insister sur l'importance de ce cadre sans lequel on ne peut garantir un fonctionnement optimal des activités de stabilité financière et ce, dans un contexte où les liens financiers se sont accrus, favorisés par le développement des institutions financières panafricaines.

Ce dernier point m'amène à l'objet de la troisième session de cette rencontre qui porte sur les défis de réglementation, de supervision et de gestion des risques transfrontaliers de ces institutions. En effet, la récente expansion des activités financières panafricaines, qui parallèlement aux multiples bénéfices qu'elle apporte pour l'intégration financière régionale, pose pour les autorités financières, de nouveaux défis en matière de surveillance et de gestion des risques transfrontaliers et requière une coopération accrue entre autorités des pays d'accueil et d'origine pour l'atténuation de ces risques.

Au Maroc, le secteur bancaire a connu ces dernières années une forte expansion de son activité en Afrique et est aujourd'hui présent dans plus de 26 pays du continent. En matière de coopération transfrontière, la banque centrale a signé plusieurs conventions avec les autorités financières des pays d'accueil, mené des missions de contrôle conjointes et organisé plusieurs collèges des superviseurs.

---

<sup>1</sup> Les dernières réunions des groupes de consultation régionales du FSB ont été tenues respectivement les 14 et 15 novembre à Pretoria, pour la région de l'Afrique Subsaharienne et le 20 novembre pour la région MENA.

Par ailleurs, pour ce qui est des normes internationales du secteur assurantiel, il me plait de souligner qu'un expert de l'IAIS ici présent partagera avec vous les travaux menés par cette Institution en matière de mise en place de cadre d'évaluation des risques systémiques en lien avec l'activité transfrontière des entreprises d'assurances.

S'agissant de la dernière session de ce symposium dédiée à la cyber-résilience, la digitalisation croissante des services financiers et l'ampleur préoccupante des risques de cyber-attaques d'institutions financières et d'infrastructures de marchés nous interpellent à plusieurs égards. Elles appellent à la vigilance et à la nécessité de renforcer et d'adapter les processus de régulation et de surveillance de ces risques et ce, en concertation avec les différents acteurs concernés tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Cette session sera marquée par la présentation d'un expert de la Banque mondiale et celles des représentants de l'AMMC et de deux infrastructures de marchés financiers, à savoir, Maroclear et la Bourse de Casablanca.

Mesdames et Messieurs,

Je reste convaincu que ce symposium, vu l'importance des thématiques prévues, dégagera des enseignements et des pistes de réflexion qui nous permettront d'améliorer et de renforcer nos capacités et nos dispositifs pour préserver encore la stabilité financière au sein de nos pays et partant de notre continent.

Il représente aussi une occasion de networking et de partage d'expérience. Je tiens enfin à souligner l'intérêt de renouveler ce type de rencontres en vue de poursuivre nos échanges et nos réflexions à la lumière des évolutions futures qui ne manqueront pas de nous impacter.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je vous remercie de votre attention.